Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 23 Rabiaa I 1443
29 Octobre 2021

N° 99

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2400**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2400**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2404**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2409**
Homologation de résolutions **2409**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2410**
Avis aux créanciers..... **2412**
Convocations
Sociétés anonymes **2413**
Divers
Avis au public..... **2417**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'une personne physique

Nom et prénom : Abderaouf Zougui

Siège social : 8 rue Abdallah Eben Zoubeir Cité Rabta 2096 Nouvelle Madina Ben Arous.

N° C.N.I : 13615838

Registre de commerce : A0255802018

Matricule fiscal : 1557552C

Objet social : Staffeur

Fabrication et installation de plâtre.

Date d'activité : Le 28/2/2018.

2021R02617SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Dissolution et liquidation

SOCIETE PET CRYSTAL INDUSTRIES S.A

Société anonyme

Au capital de 47.050.000 dinars

Siège social : Rue Chott Meriam, résidence Narimen Monplaisir - 1073 Tunis

Identifiant unique : 1246629C

CNSS : 553358-70

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2021 enregistré à la recette des finances de Monplaisir - Tunis le 3/8/2021 sous le n°21503858 quittance n°M055540, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 24/8/2021 sous le numéro 202178127, il a été décidé la dissolution anticipée et la liquidation de la société et la nomination de monsieur Adel Mohsen Chaabane en tant que liquidateur.

Les créanciers de la société doivent présenter leurs créances au liquidateur dont le cabinet sis à l'immeuble Mazars, rue du Lac Ghar el Melh, les Berges du Lac, 1053 Tunis, et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel.

2021R02616SANB2

TUNISIE TRADENET

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 DT

736202X0

Identifiant Unique

Siége social : rue du Lac Mâlaren, Les Berges du Lac - Tunis

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 8/7/2021, enregistré à la Recette des finances Les Berges du Lac - Tunis, le 19/7/2021 sous le numéro 21705254 quittance n°M055557, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 8/10/2021 sous le n°202199050, il a été décidé de renouveler la nomination de Monsieur Sami Djebali en qualité de Président Directeur Général et Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

2021R02624SANB2

TUNISIE TRADENET

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 DT

Identifiant Unique : 0736202X

Siége social : rue du Lac Mâlaren, Les Berges du Lac - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29/6/2021, enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac - Tunis, le 15/7/2021 sous le numéro 21705194 quittance n°M054931 et dont un exemplaire a été déposé au registre national d'entreprise, le 25/8/2021 et le 8/10/2021 sous le numéro 202199050, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes (général et spécial).

- Approbation du bilan et des états financiers de l'exercice 2020.

- Approbation des conventions spéciales visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Président Directeur Général.

- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Fixation des jetons de présence alloués aux administrateurs.

- Ratification pour régularisation de la cooptation d'un administrateur.

- Nomination des membres du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée qui statuera sur l'exercice 2023.

- Désignation de Monsieur Chiheb Affes en qualité de commissaire aux comptes pour les années 2021-2022-2023.

2021R02625SANB2

V PRODUCTION S.A

Capital social : 20 760 000 DT

Imm. Samarcande 1er étage n°1-2 rue du Lac Majeur les Berges du Lac 1053 - La Marsa

IU : 1233232Q

Et vertu du PV de la réunion du conseil d'administration en date du 20/8/2019 enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis en date du 28/8/2019 sous le n°19706081 quittance 86408 dont un exemplaire déposé au RNE le 5/10/2021 sous le n°202197817 il a été décidé de transférer le siège social de la société et de modifier l'article 4 des statuts.

Immeuble SARA les Berges du Lac 2ème étage Lac - Marsa - Tunis.

Imm. Samarcande 1er étage n°1-2 rue du Lac Majeur les Berges du Lac 1053 - La Marsa - Tunis.

2021R02628SANB2

Société Meunière Du centre

Capital : 3 500 000 DT

Siège social : Avenue Habib Mellouli, Groupe L'EPI D'OR 4002 Sousse

Identifiant Unique : N°04739GPM000

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18/10/2021 ; enregistré à la recette des finances cité Riad à Sousse ; le 25/10/2021 ; sous le numéro 21702008 ; quittance n°M045112; dont une copie a été déposée au centre régional du registre national des entreprises à Sousse le 26/10/2021, sous le numéro 2021103270, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

- La modification de l'adresse du siège social de la société.

- La modification de l'article 04 des statuts.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Application des dispositions de l'article 388 du C.S.C.

2021S01166SANB2

Election des administrateurs

Nomination de deux commissaires aux comptes

Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration

Nomination du directeur général

LABORATOIRES GALPHARMA

Société anonyme

Au capital de 23.694.000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia - Km 10,5 3054 - Sfax

Identifiant unique : 0420887N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2021 enregistré à la recette des finances Sakiet Eddayer à Sfax le 6 Août 2018, Quittance n°M035440, enregistrement n°21801069 et déposé au registre national des entreprises le 25/8/2021, il a été décidé de :

1. Nommer en qualité d'administrateurs de la société les personnes suivantes :

- Mr. M'hamed Ridha Sellami

- Mr. Abdelfatteh Affes

- Mr. Ahmed Triki

- Mr. Raouf Sellami

- Mr. Mohamed Smaoui

- Mr. Mohamed Hédi Feki

- Mr. Ridha Ghorbel.

Le mandat des administrateurs fixé pour trois années expirera avec l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

2. Nomination du cabinet Zahaf et associés représentés par son représentant légal Mme Aida Charfi et de la société FMB - KPMG Tunisie représentée par son représentant légal Mr Iskandar Miladi, membres de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, en qualité de commissaires aux comptes de la société et ce pour une durée de trois années laquelle prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 juillet 2021 enregistré à la recette des finances sakiet eddayer à Sfax le 19 juillet 2021, Quittance n°M034027, enregistrement n°21700997 et déposé au registre national des entreprises le 17 août 2021 il a été décidé de nommer Monsieur M'hamed Ridha Sellami, en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur et de nommer Monsieur Akram Allouch en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Riadh Sellami à partir du 18 août 2021 pour une durée de trois années laquelle prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023 en disposant des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et dans les limites de son objet social.

2021X01208SANB2

La Société Mutuelle Centrale De Services Agricoles «MOTOCOP»

Siège social : 24 rue de Guinée - 1002 Tunis

RNE : 0033535H

CNSS : 02545642

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire relatif à la mise à jour de la liste des adhérents tenue le 10 septembre 2020 à l'hôtel Le Royal Hammamet enregistré à la recette des finances Montplaisir 1 Tunis sous le numéro 20804811 en date du 20 octobre 2020, déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202114316, daté du 12/2/2021 il a été décidé ce qui suit :

- Changement du capital social de la société mutuelle Centrale de Services Agricoles «MOTOCOP» à trois cent vingt-huit mille neuf cent cinquante dinars (328950,000 DT).

2021402576SANB2

Notice d'information de l'augmentation du capital de la

Société Magasin Général SICAR

Société anonyme

Au capital de 2.900.000 DT

IU au RNE : 1597667K

Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis

La Société a pour objet :

La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises afin de les restructurer et de créer de la valeur.

La prise de participations dans toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles à capital fixe ou variable

Modalité de l'augmentation : selon le projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/4/2021 et déposé au RNE le 4/10/2021 sous le numéro AC011402021, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 399.000 dt pour le porter de 2.900 000 dt à 3.299.000 dt et ce par l'émission de 39 900 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Preuve du versement : les membres du conseil attestent par le certificat de libération par compensation, approuvé par le commissaire aux comptes, l'existence des créances certaines, liquides et exigibles qui sont affectées à la Société Magasin Général pour la souscription à ladite augmentation.

Droit préférentiel de souscription : l'augmentation du capital a été attribuée exclusivement en totalité à la société mère «Société Magasin Général».

De ce fait tous les autres actionnaires renoncent expressément à leur droit préférentiel.

Délai de souscription : Le délai de souscription a été fixé à 15 jours à partir de la parution de cette notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

Mise à jour des statuts : Il a été décidé également de mettre à jour l'article six (6) des statuts en cas de réalisation de l'augmentation de capital.

2021402577SANB2

Notice d'information de l'augmentation du capital de la

Société Magasin Général INVEST

Société anonyme

Au capital de 2.250.000 DT

IU au RNE : 1597645D

Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis

La société a pour objet :

La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises afin de les restructurer et de créer de la valeur.

La prise de participations dans toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles à capital fixe ou variable

Modalité de l'augmentation : selon le projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/4/2021 et déposé au RNE le 5/10/2021 sous le numéro AC011412021, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 399.000 dt pour le porter de 2.250 000 dt à 2.649.000 dt et ce par l'émission de 39 900 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Preuve du versement : les membres du conseil attestent par le certificat de libération par compensation, approuvé par le commissaire aux comptes, l'existence des créances certaines, liquides et exigibles qui sont affectées à la Société Magasin Général pour la souscription à ladite augmentation.

Droit préférentiel de souscription : l'augmentation du capital a été attribuée exclusivement en totalité à la société mère «Société Magasin Général».

De ce fait tous les autres actionnaires renoncent expressément à leur droit préférentiel.

Délai de souscription : Le délai de souscription a été fixé à 15 jours à partir de la parution de cette notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

Mise à jour des statuts : Il a été décidé également de mettre à jour l'article six (6) des statuts en cas de réalisation de l'augmentation de capital.

2021402578SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Société anonyme «Tunifries SA»

Siège social : Z.I Djebel Ouest, 1123, Zaghouan

I.U : 1583938 R

Capital : 6.520.000 DT

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 23/6/2021 enregistré à la recette des finances Cité Administrative Zaghouane sous le n°21502279 Quit n°41552 en date du 14 juillet 2021, il a été décidé :

- Approbation de l'augmentation du capital social de treize millions de Dinars (13.000.000 DT) pour le porter de six millions cinq cent vingt mille DT (6.520.000 DT) à dix neuf millions cinq cent vingt mille Dinars (19.520.000 DT)

- Modification corrélative de l'article 7 des statuts.

- Pouvoirs pour formalités à Mr Habib Hammami.

Une copie du dossier d'augmentation du Capital a été déposée au Registre National des Entreprises en date 16/8/2021 sous le n°202171854, bulletin n°162.

2021402579SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 Fouchana Tunisie

Identifiant Unique : 0005905G

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 7/9/2020

enregistré à la recette des finances de Fouchana le 6/11/2020 sous le Qn°M064021 En°20803952.

Les membres du conseil d'administration ont renouvelé le mandat de M. Sofiene Ben Salah en qualité de directeur général avec date d'effet du 15 septembre 2020 jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui devra statuer sur l'exercice clos au 31/12/2022.

Un exemplaire du p.v a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 24/11/2020 sous Bulletin n°281.

2021402590SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société Hôtelière de Développement Touristique

SA au capital de 3 600 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0031170P

N° Affiliation CNSS : 208434 - 78

1- En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2021, enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 14 octobre 2021 sous n° 21506496, Quittance n°8425, il a été décidé :

- L'augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 720 000 dinars pour le porter à 4320 000 dinars par voie d'émission de 7 200 actions nouvelles de 100 dinars chacune libérés de la moitié à la souscription.

- La modification de l'article 6 des statuts.

2- La déclaration de souscription et de versement a été effectuée devant le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 21 octobre 2021 et enregistrée à la même date sous n° 21806599, Quittance n°8551.

Les documents précités, accompagnés de la liste des souscripteurs, ont été déposés au Registre National des entreprises le 21 octobre 2021 sous n°2021102150.

2021402599SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Distribution des fonds de liquidation

MAPATI

"Société en cours de liquidation"

S.A.R.L au capital social de 10.000 dinars tunisiens

Siège social : 34 Place du 14 Janvier 2011 Tunis 1001

Identifiant unique : 0967790P

Conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales, le liquidateur de la société MAPATI annonce à la suite de la publication de la décision de la dissolution anticipée de la société MAPATI en date du 12 avril 2021, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 22 avril 2021 sous le numéro 21502923, Quittance n°3999 et déposée au Centre National du Registre des Entreprises - Tunis le 23 avril 2021 sous le numéro 202133480, qu'il n'existe pas de créanciers inscrits à la liste des créanciers, et réserve le produit de la liquidation aux associés de ladite société.

Les créanciers éventuels de la société MAPATI ou toute personne intéressée disposent conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de parution de présent avis pour formuler toute opposition au titre de cette distribution.

Au-delà de cette date les oppositions ne seront plus recevables.

Les oppositions devront être adressées au nom du liquidateur de la société MAPATI à l'adresse suivante : 34, Place du 14 Janvier 2011, Tunis - 1001.

2021T00976SRLB2

SIMEF

Appareillages Electriques

SOCIETE SIMEF ELECTRIC - Sarl

17 Rue de La Teinturerie

Z.I. Sidi Rezig - 2033 Mégrine

T.V.A : 873605D/A/M/000

CNSS 163149-92

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 20 octobre 2021 sous le n°21704604, dont une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises de Mégrine le 25 octobre 2021 sous le n°2021102666, il a été décidé :

- Accord pour la participation dans le capital d'un projet de société à Dubaï (Emirats arabes unis).

2021R02627SRLB2

Liquidation et avis aux créanciers

SOCIETE IT TUNISIE

SARL au capital de 25.000 Dinars

M.F : 1464326E/M/A/000

R.C : B02131672016

En vertu de la décision collective des associés du 11/10/2021, enregistrée à la recette des finances de Mégrine le 20/10/2021, sous le n°21504593 quittance n°059414, et dont un exemplaire est déposé au registre national des entreprises de Tunis le 22/10/2021 sous le n°2021F54693436, il appert que les associés ont décidé la dissolution avant terme de la société et la désignation de Mr Bouchekoua Amin, expert-comptable en qualité de liquidateur et lui délègue les pouvoirs les plus étendus.

En conséquence, les créanciers de la dite société sont tenus de présenter leurs titres de créances à l'adresse du liquidateur au 26 Rue Belhassine Jrad Tunis - 1002 - Tunis dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

2021R02630SRLB2

Société «UNO DISTRIBUTION» S.A.R.L

Capital social : 160.000 DT

Siège social : Complexe Ghith, rue Alexandrie Mourouj 3 Ben Arous 2074

Identifiant Unique : 1715387Q

En vertu d'ASSP en date du 14/9/2021 enregistré à la REAS, 1er bureau Tunis le 27/9/2021 sous le n° 21105963 Quittance n°7789, la société Dami Consulting identifiant unique n°1656667Q a cédé la totalité de ses parts soit 784 parts sociales qu'elle détient dans la société UNO DISTRIBUTION au profit de la société UNIVERSAL TRADING, identifiant unique 033069C, une copie du dit acte a été déposée au Registre National des Entreprises le 20/10/2021 sous le n°2021101468.

2021402582SRLB2

Société "M&R SHIPPING AGENCY"

S.A.R.L au capital de 100 000 D

137, Avenue Hédi Nouira, Immeuble Marina Centre, Malleha, 2040, Radés Ben Arous

M.F : N°943194WAM000

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 29/6/2021, enregistré à la recette des finances Radés sous le n°21701785 quittance numéro M035935 en date du 8/7/2021, et déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202191363, les associés ont décidé ce qui suit :

- La nomination d'un commissaire aux comptes «la société Maghreb conseil et audit» pour un mandat de trois ans couvrant 2020-2021-2022.

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25/01/2021, enregistré à la recette des finances Radés sous le n°21500506 quittance numéro M010234 en date du 26/02/2021 et déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202191363, les associés ont décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital de la société de «100 000 dinars» à «400 000 dinars».

2021402589SRLB2

Avis aux créanciers éventuels

MEDCO TUNISIA SERVICES (société en liquidation)

SARL au capital de 5.000 dinars

Siège social : Résidence Séville, Bloc A, Cité Les Pins, Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 1365058B

Suivant procès-verbal de l'AGE du 19/3/2021 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 7/9/2021 sous le numéro 21506549 quittance n°M065096, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 22/9/2021 quittance n°2021F10287984, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de l'assemblée et la nomination de Monsieur Sabeur Gharbi en tant que liquidateur.

Les éventuels créanciers de la société sont invités à inscrire leurs créances appuyées de leurs justificatifs entre les mains du liquidateur M. Sabeur Gharbi à son étude sis 29 Avenue Alain Savary le Belvédère - 1002 Tunis et ce, dans un délai de 60 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021402598SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente des parts d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Bir el Kasaa Tunis le 20 octobre 2021 (quittance M033560) enregistrement n°21201430) Monsieur Faouzi Grouri a vendu à monsieur Marwen Jbali tout le fonds de commerce «restaurant» sis à résidence Feyda Mourouj 5.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la date de publication du présent avis au JORT entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds de commerce sis à résidence Feyda Mourouj 5.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk en date du 23 octobre 2021.

2021T00991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/6/2021 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse, Quittance n°M040080, Enregistrement n°21202572, Madame Azza Bent Mohamed Najib Ben Salah Nwira épouse Omar Jdir CIN n°06881541 du 27/01/2016, vend à la société ANISSA COSMETICS S.U.A.R.L, ayant le matricule fiscal : 1680469B, et dont le siège social est domicilié au 95 Avenue Fethi Zouhaier.

Complexe l'opéra Bureau n°7 Enkhilette Raoued Ariana - 2083, représentée par sa gérante, madame Anissa Yahyaoui CIN 05443603, le fonds de commerce «VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES» situé au rez-de-chaussée de l'immeuble de monsieur Mondher Mansour situé à Avenue Bortokal Khzama Charkia Sousse, à compter du 30/6/2021.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien parus le 25/10/2021.

2021R02611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé par le Maître Ammar Saad l'avocat à Gafsa, son matricule fiscal est 1260370D demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa et selon l'acte authentique daté le 28/9/2021

enregistré à la recette des finances de Gafsa sous le numéro M026344, Monsieur Adel Tlili habite à Mejni Elgutar Gafsa, son numéro de CIN est 06104623 a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux sous le nom commercial "VIP" qui se trouve A LALA Ksar Gafsa à madame Hasna Saad son numéro de CIN est 09969686 demeurant à Ksar Gafsa.

Après la publication de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteuse Madame Hasna Saad qui habite à Ksar Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publication de ce contrat de vente est faite au journal "Echourouk" du 15/10/2021.

2021R02618FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation rédigé par les notaires El Atri Hatem et Ben Yaala Fehri le 02/10/2021 enregistré à la recette des finances de Jerba Houmet Souk en date du 5/10/2021 quittance M075155, Mr Ibrahim Ben Mabrouk Turki, a donné par titre de donation à sa femme Olfa Bent Bechir Chergui la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour la fabrication et vente des gâteaux et petits pains au local n°02 et 03 située au rez-de-chaussée de l'immeuble rue Houcine Anane Houmet Souk Jerba n°13.

Les oppositions sont recevables à peine de nullité au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT auprès du bénéficiaire de la donation.

Cet avis a été publié au journal "Essabeh" du jeudi 14 octobre 2021 page 12.

2021R02619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Pur acte sous seing privé du 01/10/2021 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmt Souk en date du 5/10/2021 sous le n°21203900 quittance n°M075106, Mr Ben Haj Ibrahim Rachid demeurant à Houmt Souk, a vendu à Mr Ben Atia Abdallah demeurant à Houmt Souk; le fonds de commerce à usage de commerce en tous genres sis à souk errbaa Houmt Souk; et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Alchourouk le 16/10/2021.

2021R02620FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/9/2021, enregistré à la recette des finances de Zarzis sous le numéro 21202021 quittance numéro MO80510, Monsieur Mehdi Ben Fethi Laaradh demeurant à cité el Bassatine, Zarzis, a vendu à Monsieur Mohamed Ben Taher Dhaou demeurant à cité el Bessetine Zarzis. La totalité du fonds de commerce sise à la route de Djerba en face du lycée Ibn Khaldoun, Zarzis son identifiant unique 1503057X.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, auprès de l'acheteur dans son adresse indiquée ci-dessus.

Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

2021R02621FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 6/10/2021, enregistré à la recette des finances de Djerba le 12/10/2021 reçu n°M076754, enregistrement n°21204018, Mr Kamel Ben Bachir Rahmouni, titulaire de la c.i.n n°06521640 vend et cède à Mr Najib Ben Boubaker Ettis titulaire de la c.i.n n°09114897, la totalité de fonds de commerce consacrer pour vente de fast-food, sandwichs et autres sise à l'avenue Mesbah Jarboua à Houmt Souk Jerba pour un prix total de trente cinq milles dinars (35.000.000 D).

Les oppositions seront acceptées entre les mains de vendeur Mr Kamel Ben Bachir Rahmouni à son domicile situé à cité Ejoumae Djerba dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le dimanche 19/10/2021.

2021R02622FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 20/10/2021 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 22/10/2021 sous le n°21204599 quittance n°M098234, Mr Mahjoub Ben Mizouni Ben Mbarek Chaabani titulaire de la CIN n°03751173 a vendu à Mr Moez Ben Nadhir Ben Hsan Hajri titulaire de la CIN n°09780875 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à Cité Stah Manaret Hammamet (Baraket sahel) 8056 à usage de vente de vêtements prét à porter.

Les oppositions doivent se faire au près de l'acheteur à son adresse sis à Cité Stah Manaret Hammamet (Baraket sahel) 8056 dans les 20 jours à compter du présent avis.

Ceci a été publié aussi à deux journaux le Quotidien et Achourouk du 28/10/2021.

2021R02633FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 5 octobre 2021 enregistré à la recette des finances d'Elwardanin le 8 octobre 2021 sous le numéro 21200638 K monsieur Salem Ben Romthan Ben Salah Ksim K titulaire de la C.I.N n°06964669 a cédé à monsieur Amine Ben Mohamed Ben Sadok Wesleti titulaire de la C.I.N n°06927751 la moitié de fonds de commerce sise à la rue Liberté El Wardanin Monastir avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur monsieur Amine Wesleti au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

2021S01156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p signé et enregistré le 18/8/2021 à la recette des finances de Hammam Sousse sous le n°21203809, Ali Chhab a vendu à Monia Elbouzidi au profit de ses deux fils Mahdi et Qais les fils d'Abd Razzaq Belhaj et à Salah au profit de sa fille mineure Kenza la totalité du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce et qui n'a pas de matricule fiscal et qui est exploité pour le commerce de salon de thé nommé Fachen Lounge sis rue de 14 janvier Route touristique de Kantaoui Hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur au lieu du fonds de commerce dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal Echourouk 15/9/2021.

2021S01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24 septembre 2021, enregistré à la recette des finances de Monastir, le 30 septembre 2021 enregistrement sous le n°21205522, quittance n°M049194.

La société "MAISON DES SEPT RICHESSE" SARL représentée par son gérant Mr Tarek Chouchen titulaire de la C.I.N 07410623 a vendu à Mme Ikram Bent Zouhaier Ben Mohamed Naji Said titulaire de la C.I.N 06977583 délivrée le 27 Mars 2014 Le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels Vente de volailles et de ses Dérivés et Vente des épices et Alimentation Général; inscrit au registre national des entreprises ancien sous le n° (B1586842019) matricule fiscal n°1618335/J ; sis au Rue Mohamed Mhallah Immeuble Stambouli Monastir 5000.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 27/10/2021.

2021S01159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date de 9/9/2021, enregistré à la recette de Tozeur le 13/9/2021, sous volume 21201856 folio 2021 case 7023089.

Abdel Khalek Ben Amara Ben Younes Amidi vend à Nabiha Bent Boubaker Tlili tout le fonds de commerce connu sous le nom de "Café Mariam" située dans leucite Malaji de Guitna, Tozeur avec tout ses éléments corporels et incorporels toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de partir de sa publication au jort. La vente est déjà publiée au journal Echchourouk le 15/10/2021.

2021S01160FCCC2

Don d'un fonds de commerce

En vertu d'une donation par acte notarié rédigé par les notaires Olfa Mhiri et Hajer Bahmen enregistré le 12/10/2021 quittance M074305 Islem Mefteh a donné à Najiba Ibrahim le fonds de commerce d'un local de vente fast-food situé 30 rue Léopold Senghor matricule fiscal numéro 106548YaM000.

Les oppositions sont acceptées chez le donataire à l'adresse du fonds dans 20 jours à partir de la publication de cette donation au jort. Cette donation a été publiée au journal Echourouk en date du 23/10/2021.

2021S01162FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 20/10/2021 enregistré à la recette des finances de Monastir sous le n°21205885 quittance n°M52025 Mr Hamdi Smail et Mr Neji Maatallah ont vendu à Mr Foued Tej la totalité du fonds de commerce exploité pour tout type de commerce au local sis à R6 n°13 Monastir.

Les oppositions sont reçues dans un délai maximum de 20 jours au cabinet du maître Hajer Chaoual à l'immeuble Essalem Jemmel.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 27/10/2021.

2021S01163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 28/10/2021 enregistré à la recette des finances de Moknine sous le n° 21201611.

Nabil Dhaw a cédé à Youssef Dhaw la totalité du fonds de commerce, sis à Cité Commerciale Sidi Bennour avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 28/10/2021 et au journal le «Quotidien» du 28/10/2021.

2021S01165FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré le 7/9/2021 quittance n°M061121 madame Soumaya Hchiche a vendu à madame Abir Ben Moallam la totalité du fonds de commerce sis et exploité à rue Med Djemal magasin n°452 Sfax 3062 moyennant le prix de 10 milles dinars, les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé. Cet avis est publié au journal quotidien "dar essabeh" paru le 26/10/2021.

2021X01206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances

Sakiet ezzite Sfax le 12/10/2021 sous le n°21202199 quittance n°M050968, Madame Intissar Aydi CIN 08787515 a vendu à Monsieur Mohamed Bayouli, CIN 13413066, tout le fonds de commerce exploité en tant que restaurant Fast Food "Flamingo" situé à la route de Tunis Avenue Habib Bourguiba Sakiet Ezzite Sfax.

Les oppositions se feront entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce objet de vente, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Alchourouk le 21/10/2021.

2021X01209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 11/10/2021 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax en date du 12/10/2021 quittance n°M063043 enregistrement n°21204106, Mr Hamadi Hmani, titulaire de la CIN n°05381120 datée du 26/11/2014 a vendu à Mme Salwa Karwi, titulaire de la CIN n°01042499 la totalité d'un fonds de commerce à usage de vente volailles et dérivés MAZRAA avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à route de l'Aéroport cité Ennour km 4 complexe commercial n°18 Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au magasin sis à route de l'Aéroport cité Ennour km 4 complexe commercial n°18 Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à "Al chourouk" et "Le Quotidien" du 26/10/2021.

2021X01222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14 octobre 2021, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 19 octobre 2021, quittance n°M060317 et enregistrement n°21203306, Mme Nesrine Gouider demeurant à l'entrée de l'hôtel Jalta Corniche Raouebi Bizerte a cédé à Mme Souhir Boussandel demeurant à Bir Hassin Menzel Abdderrahman Bizerte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un local n°03 de l'immeuble sis à la rue Essia Kandara cité essaha Bizerte destiné pour l'activité de Salon de thé nommé «Vanilla».

Toutes les oppositions doivent parvenir chez Maître Mohamed Habib Mokdad qui a élu son domicile à son bureau sis à la rue d'Espagne immeuble Lazzem 1er étage Bizerte dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis de vente a été publié au journal «Al Chourouk» le jeudi 21 octobre 2021.

2021402574FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/7/2021, enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 15/7/2021 Quittance n°M025998. M. Khmaies Lousaief demeurant au Henchir Elcharchara Lazib Menzel Jemil a cédé à M. Ameur Lousaief demeurant à Henchir Lahmem Ghezala Bizerte, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Hédi Chaker Menzel Jemil exploité à la vente de Meubles Usés avec ces éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 31/7/2021.

Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur Mr Khmaies Lousaief demeurant à Henchir Elcharchara Lazib Menzel Jemil dans le délai des 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021402586FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat du 21/10/2021 enregistré à la recette des finances Kssar Said Tunis le 22/10/2021 sous le n°21202437, quittance n°46221 Mr Mohamed Ben Salah Ben Ali Mbarek a vendu à Mme Meherzia Bent Bechir Ben Nouiri Sassi le fonds de commerce, Exploité nettoyage à sec situé au 18 Avenue Essoumoud Cité Ettahrir Tunis. Les oppositions doivent parvenir auprès de l'acheteur à 02 rue Ettakwa Cité Ennassr Mnihla Ariana, dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 27/10/2021.

2021402587FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, en date du 12/10/2021, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 13/10/2021, (quittance n°96142, sous le n°21206265), monsieur Abdelaziz Ben Fawzi Denguezli, tunisien, CIN n°08315898, identifiant unique n°1518496V, a vendu à monsieur Mohamed Iheb Ben Chokri Ben Mahjoub Langar, tunisien, CIN n°07461979, demeurant Rue Hassen Ben Selem Cité la Gazelle - Ariana, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, à usage de cafétéria; crêperie; glacier, exploité au local n°4 avenue de la Qualité de la Vie, Bloc D, 2058 Riadh El Andalous, Ariana, d'une superficie totale de 129 m².

Toutes les oppositions doivent être adressées dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT, auprès de Maître Mohamed Derouiche Avocat à la cour CIN n°00601652 délivrée à Tunis le 7/01/1994, Identifiant Unique n°425565T, domicilié au 151 Avenue de la Liberté, 1002 - Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk" (page 27) et le Quotidien (page 30) le 23/10/2021.

2021402588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/10/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 21/10/2021 numéro de quittance M075856 Numéro d'enregistrement 21207839.

La société «Ladys-Secret», SARL, enregistrée à l'RNE sous l'Identifiant unique n°00566453/T, son siège social au 38 Avenue Ahmed Tlili El Menzah 5, a cédé à Monsieur Bilel Ben Mohamed Salah Rajhi, demeurent à Résidence Narjes Bloc A3, app 52 Aouina Tunis, tout le fonds de commerce sis à l'immeuble "BDA" rue du Lac Léman les Berges du Lac 1 Tunis.

Toutes les oppositions auront lieu dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de Maître Bach Dorsaf, Avocat à la Cour de cassation sis à Tour Narcisse, 5ème étage, Bureau n°9 Montplaisir - Tunis,

Cette vente a été publiée au journal «Al chourouk» du 27/10/2021.

2021402597FCCC2

Location gérance libre

«Maître Yahia Chaker»

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances av. Habib Thameur Tunis le 26-8-2021 sous le n° 21302091, M. Mohamed Ben Elkahla cin 05153677 du 16-7-2014 a loué à la société de commerce Kharmerchi, identifiant unique 1664419/X, le fonds de commerce sis au 31 av. Habib Thameur Tunis, et ce pour une durée de 3ans renouvelables du 01-7-2021 au 30-6-2024.

Cette annonce est parue à La Presse du 23-10-2021.

2021T00990FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé; daté du 28/9/2021 enregistré à la recette des finances de Djerba le 30/9/2021 (quittance n°M074418 enregistrement n°21303826) Mr Nader Eljenni titulaire de la CIN n°08620369 délivrée le 28/6/2001 demeurant à Erriadh Djerba a loué la totalité du fonds de commerce sis Avenue Habib Bourguiba Houmet Essouk Djerba exploité comme une pâtisserie, pizzeria et café avec tout ses éléments corporels et incorporels et ce, à la société Audaylis Tecnic, SARL, en cours de constitution représentée par Mr Nader Eljenni titulaire de la CIN n°08620369 délivrée le 28/6/2001 demeurant à Erriadh Djerba pour une période de 3 ans renouvelables débutant le 01/10/2021 et finissant le 30/9/2024.

2021R02612FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Djerba le 15/9/2021, quittance M015460, n° d'enregistrement 21300482 Mr Youssef Ben Milad, demeurant à Sijoumi Tunis, titulaire de la C.I.N n°04718092, Identifiant Unique 1706791Y, a loué à Mr Mohsen Ben Youssef, demeurant à Guellela Djerba, titulaire de la C.I.N n°05735425, Identifiant Unique 0876769M, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de café catégorie 1, dénommé «Café Zitouna», sis à l'avenue Salah Ben Youssef Guellela Djerba dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels pour une durée de deux ans commençant le 01/3/2021.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 15/10/2021.

2021R02615FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/02/2018 enregistré à la recette des finances de Djerba le 13/02/2018 sous le n°18300590 reçu n°M012792, Madame «Zohra Elbez », demeurant à la rue Saqyet Sidi Yousef Houmt Souk Djerba, titulaire de la CIN n°03447685 délivrée à Tunis 16/3/1996, a loué à Monsieur «Naoufel Loulizi», demeurant à Elmay Djerba, titulaire de la CIN n°05753278 délivrée à Tunis 27/9/2016, la totalité du fonds de commerce constituant un magasin de vente des tissus, des chaussures, des parfums et des vêtements, exploité au local sis à la rue 02 Saqyet Sidi Yousef Houmt Souk Djerba, avec ses éléments corporels et incorporels et pour une durée de «cinq ans» commençant le 01/3/2018 et finissant le 28/02/2023.

2021R02623FCCC3

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de 27-9-2021 et enregistré à la recette des finances Zarzis le 28-09-2021 quittance MO79807 sous le numéro 21301978

Mr Msadag Ben Béchir Ben Abdallah Msadag a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments Corporels et incorporels sis à Av Mohamed Ali Zarzis, Médenine, et dont l'activité est vente pizza à Mme Abir Mcharek.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du local dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 14/10/2021 souscrit sous le n°IP 121/02731.

2021R02626FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En application d'un contrat de gérance libre conclu par M. Latif Al-Boughanmi le 19/5/2021 et enregistré à la recette des finances de Béja le 15/7/2021, sous le n°030082m n°

d'enregistrement 21303641 M. Makram Al-Jandoubi a loué (gérance libre) avec tous ses éléments moraux et matériels le fonds de commerce exploité pour la vente de prêt-à-porter situé au marché Attarine, Béja à Mme Fatima Bint Al-Bashir Jabri.

Les objections sont acceptées avec la justification du titre de l'origine commerciale.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 25/10/2021.

2021R02631FCCC3

Location Gérance Libre

Selon un acte ssp enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche - Tunis à la date du 20/9/2021 n° d'enregistrement n°21303717 quittance n°57515 Mr Mohamed Ben Ahmed Grafi a loué à Mr Kaboudi Wissemeddine la totalité du fonds de commerce exploité en réparation cycle et motocycle sis au 19 Rue Borj Bourguiba Tunis. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien à la date du 25/10/2021.

2021402584FCCC3

Location Gérance libre

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Bir El Kassaa en date du 12/10/2021 sous le n°21301338 quittance n°M032355, Mme Wafa Ethabet a loué à la Société PHARMAVETO en cours de constitution, en la personne de son représentant légal Widad Ethabet titulaire de la CIN n°07164507 du 10 décembre 2018, tout le Fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels et ce, pour l'exercice de l'activité de commerce de produits paramédicaux et pharmaceutiques en détail et sis à la rue de la Liberté Fouchana, pour une durée de 2 ans renouvelables.

Les oppositions sont faites à l'adresse du Fonds de commerce susmentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien en date du 15/10/2021.

2021402593FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association de sport

- Dénomination : Association sportive de Handball Ghardimaou «ATLAS GHARDIMAOU»

- Adresse : Bâtiment Ouechtati Naceur Avenue Habib Bourguiba Ghardimaou

- Objet : Entraîner et encadrer les jeunes au Handball et participer à des compétitions programmées par la Ligue Nationale et la Fédération Tunisienne de Handball

- Président : Houachri Lotfi

- Secrétaire général : Hafsouni Issam

- Trésorier : Dhraii Mohsen

- Spécialité : Handball.

2021R02436APSF1

Avis d'adoption du Statut

Type du Groupement de Développement

Agricole et de la pêche

Pour le Groupement de développement agricole et de la pêche Rmel 2

Selon le procès-verbal de réunion de l'assemblée générale de fondation du Groupement de Développement Agricole et de la pêche Rmel 2 qui s'est tenue le 13/6/2013 au local de la délégation de Bouficha; enregistré chez la recette des finances de Bouficha sous le numéro d'inscription 1159249 selon le reçu numéro M015431 et a été adopté le statut type de groupement de développement agricole et de la pêche objet du décret n°1819 de l'année 1999 en date du 23 Août 1999 et ce conformément à la loi n°24 de l'année 2004 en date de 15 mars 2004 révisant et complétant la loi n°43 de l'année 1999 en date du 10 mai 1999 régissant les groupements de développement agricole et de la pêche et conformément au procès-verbal de cette assemblée le nouveau GDA s'appelle Groupement de développement agricole et de pêche Rmel 2, et a été nommé :

Monsieur Chaker El Hichri : Président

Monsieur Rida El Bahri : Trésorier

Monsieur Anwar El Mhathbi : Membre.

2021S01161APSF1

Homologation de résolutions

Election du comité du bureau de l'Association sportive

De l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne

Suite au PV de l'assemblée générale des élections du 02 Avril 2021 tenue au siège de JORT il a été élu le nouveau comité du bureau de l'Association Sportive de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne comme suit :

Mohamed Said Slimi : Président

Bejaoui Naoufel : Vice président

Sana Jlassi : Trésorière

Zied Yahiaoui : Secrétaire général

Mohamed Salah Oueslati : Trésorier adjoint.

2021R02583APSF2

Nomination du bureau du syndic résidence «ESPLANADE» La Marsa

Désignation de Mr Mousser Ben Abdessalem gérant de la société LUXUS syndic professionnel

président du syndic de la résidence «ESPLANADE», par la municipalité de la Marsa, arrêté n°1073 du 20 septembre 2021, annoncé à l'assemblée générale du 16 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Bardo le 22 octobre 2021 sous le n°1181 reçu n°66296.

2021R02606APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

«Cabinet CHAKER AVOCATS»

Tél : 71.257.859

MF : 1139464/A/A/M/000

A la demande de Mohamed Raddaoui CIN n°00486403 et Khaled Gammoudi CIN n°00777461 et Khadija Raddaoui CIN n°00555346 élisant domicile au Cabinet Chaker Avocats 38 Rue Ghandi Tunis.

Contre : Turkia Bibi CIN n°00440220 et Saleh Raddaoui CIN n°00378348 et Zeineb ou Zina Raddaoui CIN inconnue et Samia Dinari CIN n°06145188 et Ahmed Raddaoui CIN 07478017 et Mohamed Amine Raddaoui CIN 14514415 et Samia Dinari agissant pour le compte Emna Raddaoui Amor Raddaoui Passeport n°C219258 CIN inconnue 10 Rue Kahna Ariana Jadida.

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Mohamed Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 39709 Ariana consistant en un terrain de 671 m² sis au 10 Rue Kahina Ariana Jadida sur lequel est édifié une villa se composant d'un 1er étage séparé de 139 m² bâtis se composant d'une véranda, un salon, 3 chambres, salle de bain, cuisine, séchoir et d'un 2ème étage séparé de 108 m² bâtis se composant d'un salon, une cuisine, une salle de bain, 2 chambres, un séchoir et une véranda et un local commercial de 22 m² et un studio de 17 m² se composant d'une chambre salle d'eau, cuisine et un studio de 23 m² se composant d'une chambre et un salle d'eau cuisine et 1 kiosque de 12 m² dont la structure a été enlevé suite à un jugement prononçant sa fermeture et d'une clôture de 13,65 m.

Mise à prix : 1.227.248d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 29/11/2021 devant le tribunal de 1ère instance de l'Ariana à partir de 9h.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2021T00987VEPA1

«Cabinet Chaker Avocats»

Tél : 71.257.859

1139464/A/A/M/000

A la demande de Sté Bois du Nord sis à Radés Maritime 45 Rue de l'exportation

Contre les parties saisies : Hts Abdessalem Mani Hassen, Mounira CIN inconnue, Fraj CIN n°02855322, Radhia CIN inconnue, Ridha CIN n°02963852, et Kamel CIN inconnue tous élisant domicile chez Maître Med Sbaii 87 Bis Avenue de la Liberté Sousse

A la diligence de «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : sis à Hammam Sousse angle rue Pasteur et rue 9 Avril consistant en un RDC de l'immeuble composé d'un appartement central de 212 m² bâtis comprenant patio, couloir, balcon, salon, 4 chambres, cuisine, salle de bain et wc et un studio de 114 m² bâti composé d'une chambre et salle de bain et un appartement de 209 m² comprenant 2 chambres, cuisine, salle de bain, débarras cave et patio.

Mise à prix : 180.660d, 000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 22/11/2021 à partir de 9h devant le tribunal de 1ère instance de Sousse 2.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2021T00988VEPA1

Tél : 71.257.859

MF : 0651581F/P/000

A la demande Anis Mrabet 2 Rue Ariha Menzeh 8.

Contre la partie saisie : Khira Garchi 6 Rue 41950 Cité Ezzouhour 6 CIN n°00444886.

A la diligence de Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF n°109322 Tunis consistant en un terrain du 114 m² sis Cité Ezzouhour 6 Rue 41650 n°6 sur lequel est édifiée une construction de 147,50 m² bâtis composée d'un RDC comprenant 2 locaux commerciaux et une maison, d'un salon, chambre, cuisine et séchoir et un étage de 2 chambres salle de bain, salon, patio et 2 balcons.

Mise à prix : 106.654d, 162 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 22/11/2021 devant le tribunal de 1ère instance de Tunis 2 à partir de 9h.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2021T00989 VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Latifa Ayadi Hakim

Interprète Assermentée

18 Bis, Rue Ibn Khaldoun Tunis - 1000

Tél : 71 354 267- 71 332 308

Fax : 71 333 136

E-mail : ayadihakimlatifa@yahoo.fr

Bénéficiaire du jugement : Ayari Fethi, demeurant rue des Pins n°31, Den-Den.

Parties succombantes : Mme Ayari Zakia et M. Ayari Mohamed Jameleddine, élisant domicile en l'étude de leur avocat, Me Mamlouk Béchir, sise avenue Mohieddine Kelibi n°26, El Manar 2 - Karoui Fatma - Karoui Tijani - Karoui Moufida - Karoui Mohamed Jamel Karoui Samir - Karoui Mohsen - Karoui Hafidha - Karoui Abdelhafidh et Karoui Mohamed Hédi.

Avocat ayant engagé les poursuites : Me Somrani Ramzi, avocat près la cour de cassation, étude sise à l'Immeuble Ibn Khaldoun. Matricule fiscal : 1267642/P2.

L'immeuble mis aux enchères, suivant le cahier des charges :

L'immeuble sis au 31, rue des Pins, Den-Den, d'une superficie de 192 m², objet du titre foncier n°8577, consistant en une maison de style traditionnel, dont les parties en litige sont propriétaires dans l'indivision, lequel immeuble a fait l'objet d'une ordonnance de mise en vente en totalité.

Prix d'ouverture : 216.260,000 dinars, suivant le rapport d'expertise, sans compter les frais qui seront déterminés le jour des enchères,

Lieu et date des enchères : Les enchères auront lieu à la chambre des ventes immobilières près le Tribunal de première instance de la Manouba et ce lors de l'audience réservée à la mise aux enchères dudit immeuble enrôlée pour le mercredi 24 novembre 2021 (24/11/2021) à partir de neuf heures.

Participation aux enchères : Les enchères n'auront lieu que par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers du prix d'ouverture susvisé auprès de la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire. Les étrangers doivent obtenir une autorisation du gouverneur.

Toute personne souhaitant acheter ledit immeuble peut le visiter et l'inspecter tous les jours et consulter le cahier des charges pendant les heures de travail administratives et ce à l'étude de l'huissier de justice, Me Ghattassi Ridha et au greffe du Tribunal de première instance de la Manouba, où le cahier des charges a été déposé.

2021T00993VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

D'un immeuble immatriculé

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher, avocat à la cour, sis à Sfax, Imm Quatre saisons Bloc C, 6ème étage, Bureau n°C6/2 Beb Bhar. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Banque, représentée pour cette fin par son P.D.G dont le siège social est à Tunis, rue Hédi Nouira, Inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B182331996, Matricule fiscal 1237/N/P/M/000.

Partie poursuivie : Mr Mansour Ben Mohamed Bani, agriculteur, demeurant à Elhoudh Jbeniana Sfax

Propriété à vendre : - La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°82502 Sfax dénommé «AL IKHLAS» qui consiste en un terrain nu, clôturé des quatres Cotés dans lequel se trouve un vieux poulailler non exploité avec une surface couverte de 320 mètres carrés, les murs sont construits en pierre, le plafond est fait en granite, le terrain et d'une superficie totale de 722 mètres carrés.

Mise à prix : elle est estimée à vingt mille dinars (20.000d.000), frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente du dit immeuble aura lieu le lundi vingt neuf novembre deux mille vingt et un (29/11/2021) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax, sis à Sfax, rue Victor Hugo.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus Indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax.

L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à vingt mille dinars (20.000d 000) pour l'immeuble objet du titre foncier n°82502 Sfax dénommé «AL IKHLAS». Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2021X01207VEPA1

Maître Hayet Dhouib

Avocate à la cour de cassation

MF : 535468F/A/P/000

A la demande de : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - RC : B187881996 Siège social 70/72 Av Habib Bourguiba en sa qualité de créancière.

Contre la partie : Adel Hachicha en sa qualité de failli débiteur.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant rue Abou El Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax.

Immeuble objet de la saisie : Etage de villa sise à la route Gremda Km 4 Sfax d'une superficie de 123 m².

Mise à prix : Cent quatre mille dinars (104 000.000drs)

Date et lieu de la vente : Mercredi 01/12/2021 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2.

On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier "A" 2 étage Sfax.

2021X01210VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, sise à 3 rue d'hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Mourad Walha CIN 05349502 à ceinture ziyedi rue Hbib Maazoun 3021 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à avenue Mokhtar Ziyedi reliant route de Mahdia et sekiet ezzit et précisément rue Habib

Maazoun et à 350 mètres de l'avenue Ziedi Sfax consistant en un étage d'une superficie de 128 m² au dessus de la maison du père du débiteur Tawfik Walha construction appartenant à son père, son entrée est par des escaliers non couvertes.

Il est délimité du coté sud par Samir Walha, du coté est par Ali Maazoun, du coté ouest par une entrée de 5.5 mètres de largeur d'où son entrée et du coté nord par Romdhan Khemekem.

L'immeuble contenant 3 chambres, un balcon, une cuisine, un couloir et une salle de bain il est équipé en eau potable et en électricité.

Mise à prix : (106.000.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 29/11/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01216VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Société "EL AMEN" d'Avocat

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cassation sis rue Tahar Sfar

Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax

L'adjudication aura lieu le lundi 29 novembre 2021 (29/11/2021) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sise Rue Abou Kacem Chebi Sfax.

Partie poursuivante Ahmed Kallel, sise Rue Fadhel Ben Achour Chihia Sfax.

Partie saisie : Sofien Kallel, sis route Taniour km 6 Chihia Sfax.

L'avocat poursuivant :

Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société El Amen d'avocat ci-dessus domicilié.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste en la moitié indivise du terrain rectangulaire entre route Taniour et Tbolbi km 9 Sfax d'une superficie de 6588.848 m² sur lequel sont édifiés des constructions outres les équipements considérés immeubles par destination de la loi.

Mise à prix :

Un million six cent vingt cinq dinars (1.625.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devrait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2021X01221VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Société "EL AMEN" d'Avocat

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cassation sis rue Tahar Sfar

Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax

L'adjudication aura lieu le mercredi 01 décembre 2021 (01/12/2021) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sise Rue Ahmed Aloulou à coté de la CNSS Sfax.

Partie poursuivante : Mohamed Bardaa, sis 11 Rue Palestine Sakit Ezzit Sfax.

Partie saisie : Sofien Kallel, sis route Taniour km 6 Chihia Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société El Amen d'avocat ci-dessus domicilié.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste en la moitié indivise d'une huilerie dans un terrain sous forme de L situé entre route Gremda et Téniour km 9 Sfax d'une superficie de 5252 m² ainsi que les construction qui sont édifiées sur le terrain.

Mise à prix :

Un million et dix mille dinars (1.010.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devrait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2021X01223VEPA1

Avis aux créanciers

Modification de plan de redressement de sauvetage

Redressement Judiciaire n°62

Société CAME Industrie «SARL»

Capital : 660.000 DT

MF : 644562

Siège social : N°39 Avenue Livre Lac 2 - 1053 La Marsa

Le tribunal de première instance de la Manouba a décidé lé 5 octobre 2021 de modifier le plan de redressement approuvé en vertu du jugement rendu le 23 mai 2011 selon le tableau d'amortissement présenté par le Contrôleur à l'exécution en date du 20 septembre 2021 relatif au paiement de la dette restante totalement estimée à 4.041.051,860 DT qui sera

réglée par tranche tous les trois mois, et sur une période de 12 ans à compter du 10 Janvier 2022 jusqu'au 10 avril 2033, et la désignation de l'expert Mr Jalel Haddad en tant que contrôleur à l'exécution pour surveiller la mise en œuvre et sous la supervision du juge commissaire.

2021R02632VEPA2

Clôture de faillite

Société "Hamada frères import et export"

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Tunis numéro 75/05 du 13/10/2021 qui déclare :

Que le tribunal de première instance à constater que les travaux de faillite de la société «Hamada frères import et export» ont été clôturés pour absence de la liquidité et autoriser au syndic de la faillite d'exécuter la procédure de publication au JORT, et dans deux journaux quotidiens l'une en langue arabe et le dépôt du jugement dans le registre national des entreprises.

2021402575VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNIS CENTER S.A

Au capital de 10 000 000 dinars

Siège social : 4, Rue de Grèce 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0033245A

CNSS : 220915-46

Messieurs les actionnaires de la Société Tunis Center S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 23 novembre 2021 à 10h du matin au siège de la société, 4 rue de Grèce - Tunis, par vision conférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la procédure de convocation et de la réunion adoptée.

2- Affectation des résultats additionnels sur l'année 2020.

3- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2021T00992SANB3

Convocation

Société MARE ALB

Société anonyme

Au capital de 18 022 500,000 Dinars

Siège social : Rue de Gafsa lot numéro 34 & 39, Zone Industrielle - Mghira III

Identifiant unique : 0000246X

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme MARE ALB, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 30 novembre 2021 à 10 heures, à l'Hôtel Môvenpick - Gammarth - 2078 La Marsa, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société durant l'exercice clos le 30 juin 2021 ;

2- Rapport du commissaire aux comptes sur ledit exercice ;

3- Rapport du commissaire aux comptes sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4- Approbation s'il y a lieu desdits rapports et conventions ainsi que des résultats de l'exercice 2021 ;

5- Quitus aux Administrateurs;

6- Affectation des bénéfices;

7- Renouvellement des mandats de trois Administrateurs

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9- Fixation du montant des Jetons de Présence au titre de l'exercice fiscal 2021;

10- Délégation de pouvoirs et formalités de publicité.

2021R02610SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE «SADOK BEY»

SA au capital de 7.500.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir Kassaa 2059 - Ben Arous

MF : 1064X

Messieurs les actionnaires de la "MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE SADOK BEY" sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 23 novembre 2021 à 12 Heures au siège social de la société sis à la Z.I. Bir Kassâa - 2059 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Questions diverses.

2021R02613SANB3

Convocation à la 15ème assemblée générale ordinaire

De la société "STEG International Services"

SA au capital de 50 000 000 DT

Siège social : Les Résidences du Parc, les Jardins de Carthage au Berges du Lac

Identifiant Unique : 0979497B

CNSS n° : 00328296-48

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 16 novembre 2021 à 9H au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de nouveaux administrateurs

2. Lecture et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2020.

3. Lecture des Rapports Général et Spécial des commissaires aux comptes relatifs aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2020.

4. Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2020.

5. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Approbation des emprunts et engagements contractés courant l'exercice 2020.

7. Affectation du Résultat de l'exercice 2020.

8. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes

9. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

10. Allocation des jetons de présence.

11. Enregistrement du procès-verbal.

Les documents concernant cette assemblée sont à la disposition des Actionnaires au siège social de STEG-IS durant le délai légal.

2021R02629SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2021

Général Industries du Nord GINOR - SA

Capital social : 30.000.000 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis

I.U : 1039673B

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 15H au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation le cas échéant du rapport du conseil d'administration et celui du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription conformément à l'article 300 alinéa 2 du C.S.C.

2) Augmentation du capital social jusqu'à trente quatre million de dinars (34.000.000 DT) et ce par la création de 400.000 nouvelles actions nominatives de 10 DT chacune.

3) Constat de la renonciation des actionnaires à titre individuel partiellement ou totalement à leur droit préférentiel de souscription

4) Ouverture des délais de souscription

5) Modification de l'article 6 des statuts de la société relatif au capital social.

6) Pouvoir au conseil d'administration pour l'accomplissement des formalités de l'augmentation.

2021R02640SANB3

Convocation

SOCIETE HOTEL BYZANCE

Société anonyme

Au capital de 2.675.000 dinars

Siège social : Boulevard de la Corniche - 8000 Nabeul

Matricule fiscal : 039712H/A/M/000

Les Actionnaires de la société HOTEL BYZANCE sont priés d'assister le mardi 23 novembre 2021 au siège social de la société boulevard de la Corniche Nabeul :

A dix heures en assemblée générale ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du retard de la convocation de l'AGO exercice 2020

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration exercice 2020

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2020

4) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers exercice 2020

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020

6) Affectation des résultats 2020

7) Application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

8) Fixation des jetons de présence aux administrateurs

9) Questions diverses.

2021R02651SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CLINIQUE EL HAKIM S.A

S.A au capital de : 2.797.980 DT

Siège social : Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul

Identifiant Unique : 1058454Y

Les actionnaires de la société Clinique El Hakim S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 20 novembre 2021 à dix sept heures trente (17h30) au siège social de la société Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et présentation des états financiers des exercices clos au 31 décembre 2020.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du C.S.C.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020.

- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

- Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2021.

- Information concernant les déclarations de fonctions.

2021R02652SANB3

Convocation

SOCIETE ETTAJDID SERVICES KAIROUAN

Société anonyme

Au capital de : 10000 DT

Avenue Hédi Cheker CP3129 Kairouan

M.F : 632392/w

Les actionnaires de la société Ettajdid Services Kairouan, Société anonyme,

au capital de 10000DT sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi le 12 novembre 2021 à 11H30 à l'hôtel Amina Kairouan, sur convocation du conseil d'administration pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Délibérer sur la poursuite de l'activité de la société conformément à la disposition de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021S01154SANB3

Convocation

SOCIETE ETTAJDID SERVICES KAIROUAN

Société anonyme

Au capital de : 10.000 DT

Avenue Hédi Cheker CP3129 Kairouan

M.F : 632392/w

Les actionnaires de la société Ettajdid Services Kairouan, Société anonyme, au capital de 10.000DT sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi le 12 novembre 2021 à 9H30à l'hôtel Amina Kairouan, sur convocation du conseil d'administration pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020

- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice 2020

- Affectation des résultats de l'année 2020

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

2021S01155SANB3

SOCIETE GROUPE MULTISERVICES AGRICOLES

S.A. au capital de 2 000 000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Mellouli, Groupe L'EPI D'OR 4000 Sousse

Identifiant Unique N° : 1329554/J

Suivant P.V du conseil d'administration du 19/10/2021 enregistré le 25/10/2021 à la recette des finances à Sousse sous le n°21702009 Quittance n°M045115 dont une copie a été déposée au centre régional du registre national des entreprises à Sousse le 25/10/2021, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 18/11/2021 et qui se tiendra au siège de la société à 9 H à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers arrêter au 31/12/2020.

- Application des dispositions de l'article 388 du C.S.C.

2021S01158SANB3

Convocation à l'AGO NOUVELLE SOTIM

SA au capital de 16 148000 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

IU : 0620656M

Messieurs les actionnaires de la société NOUVELLE SOTIM sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le vendredi 26 novembre 2021 à partir de 9 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gestion relatif à l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

- Quitus au gérant pour la gestion 2020.

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 115 du code des sociétés commerciales,

- Rectificatif à une faute matérielle,

- Questions diverses.

2021X01217SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire du 26/11/2021

Société Addiwan de Production Audio-Visuelle

S.A au capital de 1 365 000 Dinars

Siège social : route de Ténior km 5 - Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606/B/A/M/000

Les actionnaires de la société Addiwan de Production Audio-visuelle sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, sur deuxième convocation conformément à l'article 218 du code des sociétés commerciales, qui se tiendra le 26/11/2021 à 15 heures, au siège social de la société sise à route de Teniour Km 5 - Immeuble Jammoussi - Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'Approbation des procédures et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de la société durant l'exercice 2020

3. Examen et approbation des financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et affectation du résultat;

4. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers clos le 31 décembre 2020 ;

5. Nomination d'un commissaire aux comptes;

6. Approbation de l'opération de cession d'actions;

7. Approbation de la modification au niveau de la composition du conseil d'administration;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Quitus aux administrateurs ;

10. Divers sujets ;

Cette assemblée délibérera conformément à l'ordre de jour arrêté par le conseil d'administration dans sa réunion du 20/9/2021 et ce quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés et sans qu'aucun quorum ne soit requis.

2021X01218SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire du 26/11/2021

Société Addiwan de Production Audio-Visuelle

Société anonyme

Au capital de : 1 365 000 Dinars

Siège social : Route de Téniour km 5 - Immeuble Jammoussi - Chihia - Sfax

MF : 1314606/B/A/M/000

Les actionnaires de la société Addiwan de Production Audio-Visuelle, sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire sur deuxième convocation conformément à l'article 291 du code des sociétés commerciales qui aura lieu au siège social de la société sise à route de Teniour Km 5 - Immeuble Jammoussi - Sfax, le 26 novembre 2021 à 17H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procédures et délais de convocation

2. Délibérer sur l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3. Divers sujets.

Cette assemblée délibèrera conformément à l'ordre de jour arrêté par le conseil d'administration dans sa réunion du 20/9/2021 et ce dès que les actionnaires détenant au moins le tiers du capital soient présents ou représentés.

2021X01219SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CELLCOM

SA Faisant Appel Public à l'Epargne

Au capital de 4 461 532 Dinars

Siège social : 25 Rue de l'Artisanat Charguia 2 Ariana

IU : 624926H

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en assemblée générale ordinaire lundi 22 novembre 2021 à 10H à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2020

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

4- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020

6- Quitus aux Administrateurs

7- Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration

8- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC

9- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2021, 2022 et 2023

10- Pouvoirs

11- Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021402580SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CELLCOM

SA Faisant Appel Public à l'Epargne

Au capital de 4 461 532 Dinars

Siège social : 25 Rue de l'Artisanat Charguia 2 Ariana

624926H/A/M/000 - N°B112591998e

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en assemblée générale extraordinaire lundi 22 novembre 2021 à 11H à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais et des modalités de convocation.

2- Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général

3- Modification des statuts

4- Questions diverses.

5- Pouvoirs.

Les documents de l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021402581SANB3

Convocation pour l'assemblée générale extraordinaire

Du 18 novembre 2021

Société Green Hill Resorts

Société anonyme

Au capital de 7020 000 DT

Siège social : Bni M'Tir Fernana Gouvernorat de Jendouba

MF : 1167055TAM000

Le Conseil d'Administration décide de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 18 novembre 2021 à 10h au siège social de la société ATD SICAR en vue de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription,

- Approbation de l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative des statuts de la société,

- Pouvoirs pour accomplissements des formalités juridiques requises par la loi.

2021402583SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SORENCO SA

5 rue de Touraine Cité jardins 1002 Tunis

Capital de 157 500 TND

MF : 0437413R

Les actionnaires de SORENCO SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 novembre 2021 à 17 heures, au siège social de la société, sis au 5 rue de Touraine, Cité jardin 1002 Tunis, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion relatif à l'activité de la société au cours de l'exercice 2020 et son approbation

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux Administrateurs

- Approbation des conventions règlementées

- Questions diverses.

2021402585SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaires

Article 276 du code des sociétés commerciales

«CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE - SA»

Société anonyme

Capital social : 3.500.000 DT

Siège social : 10 Bis, Avenue Mohamed V 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0792865Y

Le Conseil d'administration tenu le 25/10/2021, convoque les actionnaires :

A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le vendredi 26 novembre 2021 à 10 heures au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue des assemblées;

2. Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2008, 2009 et 2010 ;

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 ;

4. Affectation des résultats au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 ;

5. Quitus aux administrateurs.

A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le vendredi 26 novembre 2021 à 11 heures au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue des assemblées;

2. Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2011, 2012 et 2013 ;

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre des exercices 2011, 2012 et 2013 ;

4. Affectation des résultats au titre des exercices 2011, 2012 et 2013 ;

5. Quitus aux administrateurs.

2021402594SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Youssef Ben Salem Ben Belgacem Ajbouni titulaire de la CIN n°04329091 déclare la perte de l'acte de propriété n°H20193/13 Sidi Bouzid sis à délégation Awled Haffouze gouvernorat de Sidi Bouzid.

Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Sidi Bouzid sous n°266 le 26 avril 2021.

2021R02664DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Najeh Ben Slimen Elfhal titulaire de la C.I.N n°06751323 délivrée le 4 Mai 1999 à Tunis demeurant rue Taheur Elfhal Zeramdin Monastir déclare avoir perdu l'original du Titre de Propriété n°5592/15 daté le 4 Août 2009 objet du Titre Foncier n°64417 Monastir suivant certificat de perte délivré par le chef de police du Zeramdin numéro 197 du 16 juillet 2021.

Demande à celui qui le trouve de la contacter sur n°55658888.

2021S01164DIVD2

Perte d'un titre foncier

Société IMMOBILIERE BOUZAABIA «SIB» Société à responsabilité limitée, matricule fiscal n°1085408 V de nationalité Tunisienne, dont le siège social est sis à Centre Urbain de Sousse Rue Ibn Eljazzar Immeuble Al Rayhanne, Sousse 4000, représentée aux fins des présentes par son gérant, déclare la perte de titre de propriété n°03/45604 du titre foncier n°139835 Sousse Nommé «EL AKHAOUA».

2021S01167DIVD2

Avis

Monsieur Hichem Elloumi déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété d'une parcelle de 960 m² sise à Route Taniour km 4 Zanket Rebai Sfax objet de donation du 11/8/2012 acte notarié de Maître Yacine Rebai et Maître Wajdi Kannou d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2021X01211DIVD2

Avis

Monsieur Hatem Chaabouni déclare par la présente en tant que gérant DE LA SOCIETE NUTRISUD qu'il a perdu les deux actes de propriété de cette Société d'une parcelle de 3858 m² et d'une parcelle de 13825 m² sises à Route Tunis km 23 Ghraba Hencha Sfax objet des deux achats du 9/4/2016 acte notarié de maître Yessine Rebai et maître Neji Baklouti d'où nécessité de rétablir deux copies conformes, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2021X01212DIVD2

Avis

Monsieur Abd Elkarim Ben Abdallah déclare par la présente qu'il a perdu l'acte de propriété de son père d'une parcelle de 359 m² sise à Route Mharza km 0.5 Sfax objet de partage du 16/01/1993 acte notarié de Chadli Souissi et Taher Sallemi d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2021X01213DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les Héritiers de Sadok Ben Mohamed Ben Mahmoud Ammar avisent le public que son défunt possède la totalité d'une parcelle sud est de surface 977.22 m² avec construction comportant 4 chambres et accessoires sise route Teniour km 7 Sfax limité au sud par Salem Ammar et Mohamed Ammar à l'est Sahnoun et Ammar au nord impasse à l'ouest Mohamed Ammar et la totalité 2 une parcelle l'ensemble de surface 10813.87 m² sise route Teniour km13 Sfax limitée au sud par Latifa Elloumi à l'est et nord Ayedi à l'ouest Boujelben suivant un contrat de partage daté le 24 octobre 1993 dressé par les notaires Houcine Turki et Mohamed Fourati.

Que leur titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2021X01214DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Sadok Ben Taher Ben Sadok Dakno; tunisien titulaire de la CIN n°05091456 du 14/4/2001 déclare la perte du titre foncier original «Saned» n°06/9813 du 31/3/2010 sujet du titre foncier n°559455 Nabeul situé à Nabeul selon une attestation de perte délivrée par le chef de poste de police national de Dar Chaabane Fehri n°852 du 7/9/2021.

2021402595DIVD2